



Adresse des salarié.e.s de LUXFER Gerzat et de leurs représentants CGT et CFDT au Président de la République

Gerzat, le 09 avril 2020

Monsieur le Président de la République,

L'entreprise Luxfer à Gerzat a derrière elle une longue histoire d'innovations qui lui a permis de passer de la production d'armement à la fabrication de réservoirs haute pression en fibre de carbone. Avec la perspective de mobilité décarbonée, de nouveaux marchés s'ouvraient, en complément de nos productions actuelles à destination des appareils respiratoires destinés aux usages médicaux et à la protection civile.

Parce que la rentabilité a été jugée insuffisante, parce que la réduction des capacités de production, sans considération des impacts sociaux et des impacts médicaux de cette décision, a paru le moyen le plus direct d'accroître les profits et satisfaire les attentes des fonds de pension, le groupe Luxfer a pris la décision de fermer notre site, détruire les capacités de production et licencier la totalité du personnel.

Depuis, les salariés n'ont eu de cesse de chercher des alternatives à cette fermeture. Plusieurs pistes se sont esquissées, plusieurs ont donné lieu à des travaux lourds, pour définir les modalités techniques de remise en marche du site, d'introduction d'activités nouvelles et les plans de financement associés, avec divers repreneurs et dans le cadre d'une reprise par les salariés.

Le groupe Luxfer est resté sourd à toutes ses demandes, fort du soutien inconditionnel de votre gouvernement, tant par son inaction que par ses actions. Ainsi, alors que le motif économique n'avait pas été reconnu par l'inspection du travail, votre ministre, Madame Pénicaud autorisait le licenciement des délégués le 13 février 2020.

Si l'un de ces projets avait abouti, le site de Gerzat serait aujourd'hui en situation de produire quotidiennement près de 1.000 bouteilles d'oxygène par jour pour les mettre à disposition des services de santé et participer à la lutte contre la pandémie en France et dans le monde.

Pour nos clients, faute de bouteilles neuves, les travailleurs de l'industrie des gaz médicaux n'ont d'autre choix que d'approvisionner d'urgence l'ensemble du corps médical avec des bouteilles issus du stock tournant (ré-évalué) et ce, en flux tendu.

Les dérogations aux contrôles périodiques, accordées à la demande de L'AFGC et de L'EIGA en date du 19 mars 2020 par votre ministre la Transition écologique et solidaire en vue de "maximiser la quantité", est à même de présenter des risques lors du conditionnement. Cela ayant nécessairement des impacts sur la sécurité des personnels de conditionnement, des soignants et des malades. D'autant que la qualité de l'oxygène pourrait être altérée.

Nous vous rappelons que cela engage pleinement votre responsabilité.

Dans votre discours en date du 12 mars 2020, vous indiquiez que "Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner, notre cadre de vie, au fond à d'autres, est une folie". Sur la foi de ces propos, nous avons mobilisé, une fois encore, tous nos interlocuteurs et

mis toute notre énergie à construire le plan de redémarrage d'urgence de l'activité. Celui-ci, que nous avons finalisé dès le 23 mars 2020, permettait d'envisager la mise à disposition des premiers lots de bouteilles d'oxygène à compter de la 3^{ème} semaine de mai.

Le 31 mars 2020, depuis votre visite dans une usine de masques, vous avez renouvelé vos propos et affirmé votre engagement à rebâtir l'indépendance de la France, notamment sur les produits de première nécessité pour faire face à cette crise.

Pourtant, à ce jour, et alors que la crise s'aggrave, rien n'a encore bougé dans notre usine. Tout reste à l'arrêt parce que vos services n'ont pas engagé la part du travail qui leur revient : mettre cet outil à disposition du bien commun, en passant par une nationalisation, la possibilité de recourir à cet outil ayant été évoquée par votre Ministre de l'Économie à plusieurs reprises dans le cadre de cette crise.

Monsieur le Président, votre élection vous a, pour la durée de votre mandat, mis en responsabilité de faire primer l'intérêt général sur l'intérêt privé. Plus encore dans la situation de crise sanitaire que connaît la France et le monde dans son ensemble, la préservation de la vie doit passer avant celle de leurs profits. Nous sommes prêts. Il ne reste qu'à traduire en actes concrets, vos engagements récents.

Les représentants CGT et CFDT de l'usine Luxfer de Gerzat

Contact :
Axel PERONCZYK – 06.37.78.91.79